

Déclaration d'Édimbourg 2005

En tant que Membres du Parlement national des États membres de l'UE et du Parlement européen, nous demandons

Une stratégie européenne globale et cohérente concernant les énergies renouvelables et le rendement énergétique (REEES) ayant pour objectif de produire, d'ici quelques décennies, 100% de notre énergie, à partir de sources d'énergie renouvelable.

Nos arguments

Sécurité d'approvisionnement en énergie

Le pétrole, le charbon, le gaz et l'uranium s'épuiseront à terme. De plus en plus de pays, dont des états membres de l'UE, sont de plus en plus dépendants des sources d'énergie importées. Ceci provoquera inévitablement une augmentation des prix, sujet majeur de préoccupation pour les pays en voie de développement. Les pénuries entraîneront une augmentation croissante des conflits politiques et militaires.

Problèmes environnementaux

Tous les combustibles fossiles émettent du CO₂, qui contribue de façon importante au réchauffement de la planète, à l'origine d'un nombre croissant de catastrophes naturelles avec toutes leurs conséquences économiques et sociales.

L'énergie nucléaire aussi a un impact sérieux sur l'environnement, tel que la question, non résolue pour l'instant, des déchets radioactifs et du risque d'accident.

Les systèmes énergétiques à base de combustibles fossile ou nucléaire nécessitent tous deux beaucoup d'eau, une denrée rare.

Marchés de l'énergie faussés

Après de nombreuses années, les sources conventionnelles d'énergie continuent de bénéficier de subsides et ne contribuent pas aux dépenses externes qu'elles engendrent. Les infrastructures financées par les fonds publics, telles que les réseaux de distribution, sont conçues et réalisées pour des sources conventionnelles d'énergie. Les structures actuelles des marchés européens de l'énergie forment une barrière pour les nouveaux pays entrants.

Avantages des sources d'énergie renouvelable

Par définition, les sources d'énergie renouvelable ne s'épuiseront pas ! Elles sont disponibles partout et contribueront à la stabilisation du prix de l'énergie.

L'impact des sources d'énergie renouvelable sur l'environnement et sur la santé humaine, est négligeable.

Les coûts de l'énergie renouvelable diminuent régulièrement ; ce type d'énergie devient de plus en plus compétitif et le restera à l'avenir. Sauf en ce qui concerne la biomasse, ces énergies ne consomment pas de carburant et n'entraînent pas de coûts externes élevés comme pour d'autres sources d'énergie.

Le caractère disséminé des sources d'énergie renouvelable les rend accessibles et abordables, surtout pour les pays en voie de développement.

L'énergie renouvelable et le rendement énergétique, stimulent tous deux l'emploi dans un secteur industriel nouveau et en croissance rapide. Dans l'UE, plus de 300 000 personnes travaillent dans le secteur de l'énergie renouvelable, pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 15 milliards d'Euros. L'industrie de l'Union européenne se situe parmi les leaders mondiaux dans la plupart des technologies concernées, emportant de nombreux marchés à l'exportation.

Il apparaît ainsi clairement que les sources d'énergie renouvelable et le rendement énergétique répondent aux objectifs fixés par l'UE dans ses différents traités :

« Les exigences en matière de protection de l'environnement doivent être intégrées dans la définition et la mise en oeuvre des politiques et des actions communautaires ».

« pour atteindre un développement équilibré et durable »

et répondent, bien sûr, aux objectifs de l'ordre du jour de Lisbonne.

Notre stratégie (REEES)

- En ce qui concerne l'énergie renouvelable, notre stratégie englobe les domaines de l'électricité, du chauffage, de la climatisation et du transport.
- En ce qui concerne le rendement énergétique, notre stratégie comprend les appareils électriques, les bâtiments (logements inclus), les processus industriels et le secteur du transport.
- Notre approche est prévue en quatre étapes :
 1. Renforcer le processus de mise en oeuvre et de suivi de toutes les directives européennes pertinentes déjà en place, améliorant ainsi nos responsabilités de surveillance ;
 2. Promouvoir l'extension cohérente des mesures déjà en place ;
 3. Prendre des initiatives dans des domaines qui ne sont actuellement pas couverts par la législation européenne, tels que le secteur du chauffage et de la climatisation ; demander la création, à travers toute l'Europe, de vastes projets d'énergie renouvelable et d'infrastructure, tels qu'un nouveau réseau reliant les projets d'énergies éolienne et marémotrice et autres infrastructures nécessaires.
 4. Renforcer le suivi et la surveillance de telles initiatives nouvelles, à la fois au niveau national et au niveau européen.

Nous demandons à EUFORES de mettre au point, le plus vite possible, les détails de la stratégie REEES, de la diffuser largement, bien sûr aux participants, aux membres d'EUFORES et au Réseau parlementaire mondial pour l'énergie renouvelable (World Parliamentary Network for Renewable Energy).

Des amendements à cette stratégie pourront être proposés et des discussions organisées sur le sujet, lors du 2ème Forum parlementaire international sur l'énergie renouvelable (International Parliamentary Forum on Renewable Energie) du Réseau parlementaire mondial pour l'énergie renouvelable, qui se tiendra à Bonn. Les résultats de ces amendements et discussions seront au centre de la 7^{ème} réunion interparlementaire d'EUFORES.

Édimbourg, le 8 octobre 2005

REEES Annexe A : Énergies renouvelables et rendement énergétique – mesures sectorielles

Ce qui suit devrait faire intégralement partie de la REEES.

Énergies renouvelables

Nous demandons que, d'ici 2020, **25%** de la consommation totale d'énergie de l'Union Européenne **soit obligatoirement d'origine renouvelable**, ce qui est réalisable, en combinaison avec des mesures concernant le rendement énergétique.

Nous demandons une **Directive promouvant le chauffage et la climatisation par énergie renouvelable, qui établirait des objectifs nationaux obligatoires et un cadre ambitieux**. Le chauffage est le marché de l'énergie le plus important d'Europe, plus que l'électricité et le transport. Plus de 40% de la consommation d'énergie primaire de l'UE est utilisée pour le chauffage et la climatisation des bâtiments, pour l'approvisionnement en eau domestique et pour les processus industriels dans le secteur des services. La plus grande part de l'énergie pour le chauffage et la climatisation, est actuellement produite à partir de combustibles fossiles importés et polluants ou d'électricité, elle-même largement générée à partir de combustibles fossiles ou d'énergie nucléaire. La consommation énergétique pour la climatisation augmente de façon impressionnante. Pour la première fois dans l'histoire, la pointe d'électricité de beaucoup de pays ne se situe plus en hiver mais en été.

Nous demandons des actions coordonnées pour **supprimer les barrières importantes** qui empêchent le développement de l'électricité d'origine renouvelable :

- que les **barrières administratives** soient repoussées, spécialement par l'adoption de plans de protection du territoire et l'utilisation des terres de façon directe et transparente, indiquant clairement la priorité à la maîtrise de l'énergie renouvelable.
- **Un accès prioritaire aux réseaux** et une répartition des coûts associés, équitable et non discriminatoire ; Des actions doivent être entreprises afin d'étendre et de renforcer les réseaux locaux, dans les zones isolées ayant un potentiel élevé en énergies renouvelables. Ces actions doivent également permettre de renforcer et d'étendre les réseaux de distribution et de transmission là où c'est nécessaire, de façon à intégrer les sources d'énergie renouvelable. Les exploitants des réseaux devront être obligés de prendre à leur charge les coûts associés, tenant compte du fait qu'au cours des décennies passées, les réseaux ont été financés par les fonds publics.
- La **gestion des réseaux** devrait être équitable et transparente, également en matière de prix.
- Il faut également créer des **conditions de marché équitables** et éliminer les altérations du marché de l'énergie conventionnelle, ceci comprend l'introduction du principe « pollueur payeur ».

- **Les politiques gouvernementales** concernant la promotion de l'énergie renouvelable et du rendement énergétique sont fondamentales et les plus efficaces d'entre elles doivent être examinées de près.

Nous insistons sur le fait que la **libéralisation du marché** ne signifie pas simplement sa déréglementation mais nécessite un cadre réglementaire favorisant les meilleures options disponibles, surtout en ce qui concerne l'énergie renouvelable et le rendement énergétique.

Nous demandons **une analyse des effets globaux des énergies fossile et nucléaire sur l'environnement**, ainsi que l'analyse des coûts externes associés.

Nous attendons avec beaucoup d'intérêt le **Plan d'Action Biomasse** de la Commission européenne et nous espérons une stratégie ambitieuse qui harmoniserait les zones concernées.

Nous reconnaissons que la **biomasse, comme combustible, contribuera à relancer les régions agricoles de l'UE** et à utiliser efficacement les matières premières agricoles ; nous pensons aussi qu'en ce qui concerne les récentes réformes et les réductions de subsides (PAC, sucre), la promotion de la biomasse en tant que combustible serait pour ce secteur un nouveau débouché et encouragerait d'autres réformes de la PAC.

Nous reconnaissons **l'importance de la Politique agricole commune** pour la production d'énergie par biomasse.

Nous demandons que le potentiel de la bioénergie et des biocarburants soit exploité conjointement avec une **agriculture et une sylviculture durables ainsi qu'une gestion durable des déchets**; dans le cadre de la PAC et de la stratégie de l'UE quant aux déchets.

Nous insistons sur le fait que les **technologies de stockage utilisées pour l'énergie renouvelable** peuvent contribuer à un futur durable.

Nous soutenons activement la création d'une **Agence internationale pour l'Énergie renouvelable** en tant qu'institution de promotion de l'énergie renouvelable, destinée à mettre l'énergie renouvelable sur un pied d'égalité avec les énergies fossile et nucléaire, représentées respectivement par l'Agence Internationale de l'Énergie (International Energy Agency ou IEA), et par l'Agence internationale pour l'Énergie atomique (International Atomic Energy Agency ou IAEA). Une telle agence pour l'énergie renouvelable devrait faciliter énormément la constitution de moyens internationaux, le transfert de technologie et les politiques en matière d'énergie renouvelable.

Nous reconnaissons que le secteur de l'énergie nucléaire tire encore énormément profit du traité Euratom. Il faudrait adopter un **traité ou un outil semblable concernant les énergies renouvelables , qui pourrait s'appeler EURENEW**.

Rendement énergétique

Nous demandons la mise en place **d'objectifs nationaux contraignants concernant le rendement énergétique** dans le cadre de la proposition d'une Directive sur le rendement énergétique et les services liés à l'énergie.

Nous demandons, dans tous les états membres et tous les secteurs concernés, de **nouvelles mesures destinées à augmenter le rendement** et de favoriser un marché de services pour le rendement énergétique.

Nous espérons que la **mise en place de la directive « Bâtiment »** aboutira à de meilleurs rendements énergétiques dans les bâtiments et que la Commission fera les propositions nécessaires pour renforcer et élargir la portée de cette directive.

Nous accueillons avec plaisir le **Livret vert sur le rendement énergétique** de la Commission européenne et encourageons la Commission européenne à proposer un plan d'action ambitieux.

Nous demandons à l'industrie électronique de créer des **appareils électriques peu gourmands en énergie**.

Politiques de recherche

Nous recommandons une **augmentation des budgets pour la recherche sur les énergies renouvelables et le rendement énergétique**. Nous estimons inacceptable que seulement 8,2% du budget total des pays de l'OCDE pour la recherche énergétique, soit attribués aux énergies renouvelables.

Nous trouvons également inacceptable que le budget pour la recherche sur les énergies renouvelables, dans le cadre du programme de recherche FP6 de l'UE, soit diminué par rapport aux programmes précédents. Cette tendance doit être modifiée. Nous demandons de ce fait **un budget clairement identifié d'au moins 300 millions d'Euros par an pour les énergies renouvelables, et un budget d'au moins 200 millions d'Euros par an pour le rendement énergétique, dans le cadre du programme FP7**. Les fonds de recherche pour l'énergie doivent être répartis de manière plus équitable. De plus, les énergies renouvelables et le rendement énergétique devraient avoir des budgets séparés, pour pouvoir mieux superviser le processus d'attribution. Nous demandons également que la Commission européenne facilite la mise en place de Plateformes technologiques pour le chauffage solaire et l'énergie éolienne, dans le cadre du programme FP7.

Nous reconnaissons le fait que les technologies d'énergie renouvelable **représentent le choix technologique le plus rentable** à court et moyen terme.

En conclusion

La mise en oeuvre conjointe d'énergies renouvelables et de rendement énergétique, est la seule façon de répondre aux engagements internationaux de l'UE découlant de l'accord de Kyoto. Cependant, pour combattre efficacement les changements climatiques, pour diminuer la dépendance à l'énergie conventionnelle, pour éviter que les coûts en matière d'énergie n'augmentent et pour assurer un accès équitable à l'énergie à toute l'humanité, l'Europe et le reste du monde doivent aller bien plus loin que les objectifs de Kyoto.

En conclusion, les participants demandent à tous les organes concernés de l'UE, les organes régionaux et locaux élus, toutes les institutions et tous les acteurs concernés à travers l'Europe, de promouvoir et développer ensemble les mesures contenues dans cette déclaration, de faire le bilan, à un niveau plus élevé de rencontre interparlementaire, des progrès accomplis et de promouvoir d'autres initiatives.

Nous demandons également à EUFORES et au Réseau parlementaire mondial pour l'énergie renouvelable d'étendre le réseau de parlementaires promouvant l'énergie renouvelable et le rendement énergétique à travers le monde.

REEES Annexe B : Énergies renouvelables et rendement énergétique – domaines politiques liés

Les politiques concernant les énergies renouvelables doivent être intégrées au même niveau que d'autres politiques de l'UE.

Ce qui suit, entre autres politiques, doit faire partie intégrante de la REEES.

Politiques de développement

Nous demandons à ce que **les projets ou actions relatifs aux énergies renouvelables et au rendement énergétique soient mieux intégrés dans les politiques de développement** car l'approvisionnement en énergie est une condition préalable au développement et les budgets spécifiques de certains pays en voie de développement souffrent de devoir importer des produits énergétiques. 2 milliards de personnes n'ont toujours pas l'électricité.

Politiques financières

Nous demandons au secteur financier de consacrer plus d'argent aux **projets concernant le rendement énergétique et les énergies renouvelables**.

Les banques publiques, en particulier, devraient prendre leurs responsabilités quant aux projets plus petits. Des mesures telles que les micro-crédits, la mise en commun (pooling) et les contrats d'énergie (energy contracting) doivent être évaluées et appliquées plus souvent.

Nous demandons un **rapport sur les pratiques financières** des banques publiques au niveau international et au niveau de l'UE. Le secteur financier privé doit également se focaliser sur les projets relatifs aux énergies renouvelables et au rendement énergétique.

Dans le secteur du bâtiment en particulier, il existe de nombreuses possibilités d'amélioration du niveau de rendement énergétique des immeubles, telles que le **financement par un tiers et la conclusion de marchés**.

Politiques agricoles

Nous attendons avec impatience le **Plan d'Action Biomasse** de la Commission européenne.

Nous reconnaissons l'importance de la **Politique Agricole Commune** pour le secteur de la biomasse.

Nous reconnaissons que la culture de plantes énergétiques sur des **sols en friche** fait partie de la PAC.

Nous devons nous assurer que la biomasse soit produite **de manière durable**, qu'elle soit importée ou non.

Nous demandons l'utilisation des **Fonds structurels et de cohésion** pour promouvoir l'utilisation de la biomasse.

Nous demandons l'utilisation du potentiel énorme du **deuxième pilier de la politique agricole commune** (développement rural) pour promouvoir l'utilisation durable de la biomasse.

Développement des capacités humaines

Nous avons grandement besoin de spécialistes dans tous les domaines liés aux énergies renouvelables et au rendement énergétique, surtout en ce qui concerne les politiques de développement. Une Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) pourrait être le moteur principal de l'aide aux régions et aux états, pour développer des stratégies efficaces.

Initiatives de sensibilisation

Nous attendons avec plaisir la campagne de sensibilisation de la Commission européenne concernant les mesures relatives aux énergies renouvelables et au rendement énergétique, ainsi que les nombreuses campagnes au niveau national et régional.

Nous recommandons une augmentation des efforts faits dans ce secteur.

En particulier, les professions telles que les ingénieurs, les architectes etc. devraient être informées et intégrées aux programmes de sensibilisation.

Nous nous engageons à soutenir les politiques de communication et d'information qui sont essentielles lorsqu'il s'agit de sensibiliser le public et d'assurer son soutien.

Nous nous engageons à améliorer le fonctionnement du réseau entre les membres des organismes élus à travers toute l'UE et d'analyser les méthodes éprouvées.

Politiques d'éducation

Nous demandons l'introduction des énergies renouvelables dans les programmes des **écoles et universités** ainsi que dans les manuels scolaires correspondants. La physique et l'économie pourraient, par exemple, être expliquées à l'aide de technologies et de systèmes relatifs aux énergies renouvelables.

Nous demandons l'intégration des énergies renouvelables et du rendement énergétique à **d'autres formes d'enseignement académique et professionnel**, là où ce serait applicable.

Responsabilité de l'industrie

Nous reconnaissons que l'industrie européenne des énergies renouvelables et du rendement énergétique est leader mondial dans la plupart des technologies concernées. Néanmoins, nous estimons essentiel que l'industrie de l'énergie renouvelable fasse de sérieux efforts à tous niveaux pour réduire les coûts de production de ce type d'énergie.

REEES Annexe C : Approche

I. Première étape de la REEES Mise en oeuvre et suivi

Nous demandons que le cadre légal existant concernant l'énergie renouvelable et le rendement énergétique soit correctement mis en oeuvre et suivi.

Nous pensons qu'il est important qu'en cas de non conformité, la Commission européenne prenne les mesures coercitives nécessaires. La crédibilité des incitations politiques mises en place dépend de leur application correcte.

Dans le secteur de l'électricité¹, l'accent doit être mis sur

- Les objectifs obligatoires pour 2010
- La suppression des barrières administratives
- L'accès libre et équitable au réseau (expropriations si nécessaire)
- Les tarifs transparents et non discriminatoires
- La mise sur un pied d'égalité, de tous les producteurs d'électricité
- L'évaluation des coûts externes des différentes sources d'énergie

Transport²

- Les objectifs obligatoires pour 2010
- La définition et l'évaluation des moyens d'y arriver, y compris les ressources, les bilans énergétiques et la disponibilité des différents biocarburants.

Rendement énergétique

Nous demandons une mise en oeuvre et un suivi corrects des Directives suivantes :

- 1992 - Directive 92/42/EEC du 21 mai 1992 sur les exigences quant au rendement des nouveaux chauffe-eau à combustible liquide ou gazeux
- 1997 - Directive 97/17/EC du 16 avril 1997 mettant en place la Directive du Conseil 92/75/EEC en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des lave-vaisselle domestiques
- 1998 - Directive 98/11/EC du 27 janvier 98 mettant en place la Directive du Conseil 92/75/EEC en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des ampoules domestiques
- 2001 - Règlement (EC) N° 2422/2001 du Parlement européen et du Conseil du 6 novembre 2001 concernant un programme communautaire d'étiquetage relatif au rendement énergétique des équipements de bureau.
- 2004 - Directive relative à la promotion de la cogénération sur base de la demande de chauffage utile sur le marché intérieur de l'énergie.

¹ Directive quant à la promotion de l'électricité produite à base de sources d'énergie renouvelable

² Directive 2003/30/EC du Parlement européen et du Conseil du 8 mai 2003 quant à la promotion de l'utilisation de biocarburants ou d'autres carburants renouvelables pour le transport (OJ L 123, 17.05.2003, p.42)

II. Deuxième étape

Continuation des mesures en place

Electricité

Nous demandons

- Un objectif européen de 25% de consommation d'énergie renouvelable d'ici à 2020, ce qui correspond à plus de 33% d'électricité d'origine renouvelable d'ici à 2020.
- Nous demandons un objectif européen de 50% de consommation d'électricité d'origine renouvelable d'ici à 2030, de 80% d'ici à 2050 et de 100% d'ici à 2070.

Nous reconnaissons que l'industrie, et en particulier l'industrie européenne, a prouvé qu'elle est capable de réaliser ces objectifs.

Transport

Nous demandons

Que les compagnies soient graduellement obligées d'introduire dans leurs ventes des carburants à base de biomasse.

Rendement énergétique

Nous demandons

Que la Directive Bâtiment existante soit étendue à tous les bâtiments commerciaux de plus de 250 m².

III. Troisième étape

Nouvelles initiatives pour combler les manques

Électricité

Nous demandons une stratégie clairement définie pour l'intégration de technologies d'énergie renouvelable dans les réseaux existants et dans leur gestion, en particulier pour l'électricité d'origine éolienne offshore. Il doit aussi être tenu compte des possibilités alternatives telles que l'électricité d'origine hydraulique ainsi que des caractéristiques décentralisées des sources d'énergie renouvelable.

Chauffage et climatisation

Nous demandons une Directive visant à promouvoir l'application des technologies de chauffage et de climatisation d'origine renouvelable.

A côté des biocarburants et de l'électricité, le secteur du chauffage et de la climatisation doit être intégré dans la REEES, étant donné que 40 % de toute l'énergie primaire est consommée par ce secteur.

Transport

Nous demandons

Des gains de productivité grâce à des mesures structurelles, comme par exemple une meilleure planification urbaine et régionale, des changements dans le transport des marchandises et des personnes et une amélioration graduelle des normes de rendement pour les véhicules et les avions, éléments essentiels pour les stratégies à base de carburants d'origine renouvelable.

Nous demandons

L'analyse des effets globaux des combustibles sur l'environnement.

Nous reconnaissons

Que l'éthanol, en tant que carburant, contribuera à dynamiser les régions agricoles de l'UE et à utiliser de façon adéquate les matières premières agricoles ; nous pensons aussi qu'en ce qui concerne les récentes réformes et les réductions de subsides (PAC, sucre), la promotion et l'utilisation de l'éthanol en tant que carburant serait pour ce secteur un nouveau débouché.

Nous demandons

Que le potentiel de la bioénergie et des biocarburants soit exploité, conjointement avec une agriculture et une sylviculture durables ainsi qu'une gestion durable des déchets; dans le cadre de la PAC et de la stratégie de l'UE sur les déchets.

Rendement énergétique

Nous demandons

Des objectifs nationaux contraignants en matière de rendement énergétique.

Nous sommes heureux de constater

La conception énergétique des nouveaux bâtiments, dans laquelle l'intégration de l'architecture solaire, l'isolation et les énergies renouvelables conduisent à une réduction d'énergie consommée, voire à une production d'énergie par ces bâtiments, l'énergie produite au cours de l'année étant, dans ce dernier cas, plus élevée que l'énergie consommée.

Nous sommes heureux d'accueillir

Le Livret Vert de la Commission européenne, sur le rendement énergétique, et d'encourager la Commission à en produire les conclusions.